

« L'AVENIR DE LA REGION PASSE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA TECHNOLOGIE MONTPELLIERAINE »

Tel est le diagnostic du B.I.P.E.

(Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques),
publié dans « Situations », Journal de l'A.N.P.E., janvier-février 1987.

Montpellier locomotive de la Région ? L'idée fait... son chemin. Pour le B.I.P.E., c'est une cause entendue.

RACCROCHER LES LOGOS A LA LACONIQUE

Dans l'ensemble, reconnaît le BIPE, l'avenir industriel de la Région paraît plus gris foncé que rose saumon : 80 % des salariés et 84 % des établissements industriels interviennent dans des activités dont les perspectives de développement technique et économique sont faibles à l'horizon 90. A l'opposé, seuls 11 à 12 % des salariés correspondant à 5 ou 6 % des entreprises évoluent dans des secteurs porteurs. Ce sombre tableau masque cependant d'énormes disparités.

L'Hérault, et plus particulièrement le bassin d'emplois de Montpellier, concentre les activités de pointe et peut servir de locomotive au développement industriel de demain. Ici, 25 % des salariés travaillent dans des entreprises pleines d'avenir.

Le Gard en revanche, accueille un tissu industriel beaucoup plus dense et solide, plus âgé aussi mais aux possibilités de développement moindres. Là, on est mûr, mais pas vraiment porté par le futur. Moderniser et diversifier devient nécessaire.

Ça se gâte pour l'Aude, la Lozère et les Pyrénées Orientales. Potentiel de développement faible et peu de cartes à jouer, en-dehors de l'agriculture et du tourisme. L'imagination se heurte à de redoutables réalités.

L'AVENIR: LES ACTIVITÉS A FORTE CROISSANCE ET L'EXPORTATION

Quatre directions stratégiques ont été définies par le BIPE. D'abord, réorienter le tissu industriel vers la fabrication d'appareils de radiologie et d'électronique médicales, d'automatismes, de machines pour l'industrie textile, de mobilier fonctionnel non métallique, vers l'agro-alimentaire aussi.

La technologie montpelliéraine est déjà entrée dans ce schéma de développement. Ensuite, soutenir le développement des activités à forte croissance, comme le matériel électronique et radio-élec-

trique, le secteur phytosanitaire et la production pharmaceutique. Là aussi, Montpellier a pris le train.

UN TERTIAIRE HYPERTROPHIÉ CERTES, MAIS UN TERTIAIRE DE POINTE

Dans le secteur de la petite et moyenne industrie, la situation est plus difficile à cadrer. Le Languedoc-Roussillon détient le double record des créations et des faillites d'entreprises ! Encore, ces données doivent-elles être examinées de plus près. Le secteur du bâtiment et des travaux publics est particulièrement responsable de cette « valse ». On a remarqué en effet que les chutes nombreuses dans le bâtiment et travaux publics favorisaient l'éclosion d'une myriade de petites cellules de production. Le bâtiment, c'est 11 % de l'emploi et 7 % de la valeur ajoutée.

Le côté positif, on le trouve

principalement dans les ZAC de Montpellier Technopole. La politique industrielle de la Ville repose sur quelques secteurs d'activité : informatique, biomédical, agronomie, recherche sont les pôles que propose une Ville qui cherche à se rendre attractive. Une politique basée sur le cadre de vie (pour attirer les entreprises et leur encadrement, il faut un environnement agréable, ce qui n'est pas trop difficile près de la Méditerranée) et de quoi occuper leurs loisirs, ce qui est plus coûteux mais donne des résultats puisque des entreprises dans des secteurs porteurs s'y implantent en raison de la qualité de vie et le poids culturel de Montpellier.

Peu demandeurs d'hommes, ces nouveaux secteurs - comme les anciens qui poursuivent leur restructuration - représentent seulement 15 % de l'emploi mais 22 % de la valeur ajoutée. L'atout réel de la Région vient des services. Ils



Un moment de détente : le Président du District, Georges Frêche, visiblement satisfait des résultats publiés par le B.I.P.E., a remercié Jean-François Carencou pour l'effort accompli. Il l'a néanmoins invité à poursuivre avec la même détermination.

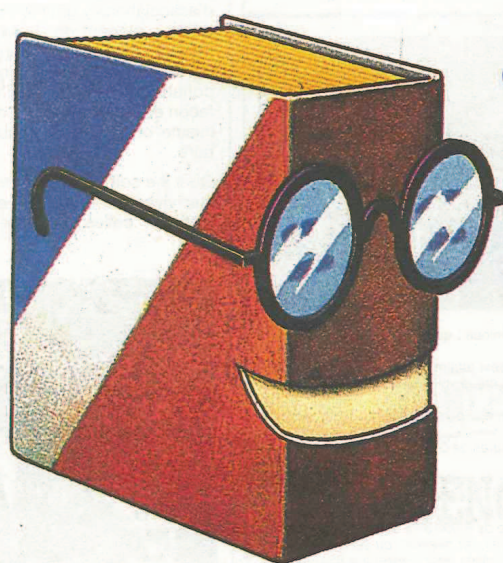
représentent 63 % des emplois et 62 % de la richesse créée. Un monstre économique qui doit surtout son ampleur au tourisme. C'est à ces chiffres qu'on reconnaît le succès de la mission d'aménagement du littoral intervenue au début des années 60.

Un secteur aussi important recouvre bien sûr des réalités très différentes : le tertiaire languedocien n'est pas uniformément performant. Mais le fait est là : déjà puissant grâce au secteur viticole, le tertiaire s'est enflé du tourisme tout en profitant, comme partout ailleurs, de son essor.

La conjoncture à court terme n'est cependant pas rose. La répartition nouvelle de la ri-

chesse nationale en faveur des entreprises au détriment des ménages ne sera pas sans conséquences sur la vigueur du secteur. Avec un tertiaire hypertrophié, la Région devrait durement ressentir une politique qui se poursuit depuis 79 au-delà des changements gouvernementaux. Les conséquences sur l'emploi régional sont difficiles à cerner. C'est dans ce secteur qu'on voit le plus de solutions individuelles pour éviter le chômage. La création de son propre emploi est en effet forte dans le tertiaire, ce qui explique en partie le record de la Région en matière de créations d'entreprises.

Cette page reproduit des extraits du Magazine « Situations » édité par l'Agence Nationale pour l'Emploi, Edition de janvier/février 87, n° 73.



créé par des notaires
pour les notaires

NOTOR

l'informatique
dans les études

NOTARCIS - Les Logissons - Route d'Aix - 13770 Venelles

Tél. : 42.61.10.13